



BOÎTE À IDÉES

RAPPORT FINAL

POUR LA RELANCE DU SPORT

La crise liée à la pandémie a impacté l'ensemble du monde sportif de manière très brutale et le manque à gagner lié à l'arrêt des activités et ensuite les différentes mesures ayant pour objectif d'enrayer la progression du virus ont plombé les finances de l'ensemble des clubs. Beaucoup de clubs ont été déçus des conditions d'éligibilité du fonds d'urgence. La « boîte à idées » a permis de renforcer la conviction que le mouvement sportif a besoin de **soutiens importants d'un point de vue financier**. Une petite centaine d'acteurs sportifs ont partagé leurs points de vue au sein de notre boîte à idées. En voici la synthèse.

Des aides directes pour refinancer le sport indispensables à toute idée de relance



De manière générale, beaucoup ont témoigné de la **complexité** de remplir les demandes de subsides de l'Adeps. Beaucoup font le constat qu'ils passent désormais plus de temps pour des tâches administratives que pour des tâches sportives. Ainsi, ils demandent de réaliser les promesses de **simplification administrative** de la part de l'administration dans les conditions de subsides. Il apparaît, dans l'analyse, que des **subsides forfaitaires** basés sur des données administratives existantes permettraient d'alléger les dossiers de demandes. Dans cette idée, l'initiative « *Jme bouge pour mon club* » va dans ce sens et a été appréciée.

Beaucoup s'interrogent sur le fait que certains types de frais n'ont pas été pris en compte dans les demandes de subsides comme les frais fixes et plus particulièrement les loyers qui restent des charges importantes.

Au-delà d'aider les clubs prioritairement, certains proposent que les pratiquants soient directement subsidiés pour les aider à financer leur pratique sportive ce qui, par ricochet, aidera également les finances des clubs et va dans le sens d'une relance sportive. Les « **chèques sport** » sont plébiscités pour être à nouveau mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Par ailleurs, certains clubs s'inquiètent de voir leur **nombre d'affiliés commencer à diminuer** et ont peur qu'à moyen terme cela soit très préoccupant. Ainsi, ils souhaiteraient que les affiliations soient subsidiées pour maintenir à flot le nombre d'affiliés malgré la crise économique annoncée.



Développer le financement du sport via des incitations fiscales



Suite à cette crise, le manque de moyens est tel qu'outre les aides directes qui sont souhaitées, les clubs attendent aussi des mesures d'**exonération fiscale** étant donné la finalité de leurs activités. La plupart des clubs remplissent avant tout une mission sociale et éducative. Ainsi, ils souhaiteraient que des dispositifs d'exonération fiscale soient mis en place afin de soutenir les structures sportives et inciter d'éventuels sponsors à soutenir le sport. Parmi ces demandes, l'**exemption de TVA** ou la **défiscalisation des dons et sponsoring** seraient des moyens indirects de soutenir le sport.

Par ailleurs, la **suppression du statut de travailleurs associatifs** semble être une grande source d'inquiétude pour le secteur dont certains auraient plutôt souhaité un rehaussement des plafonds existants et un maintien d'une fiscalité à 0 %. Elle apparaît comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase ne permettant plus d'indemniser les encadrants par des dispositifs légaux.

La valorisation d'un secteur trop peu reconnu

Le manque de moyens des clubs les empêche de valoriser les encadrants sportifs à leur juste valeur, celle d'un métier qui peine à être réellement reconnu. Les témoignages nous ont permis de constater que beaucoup de clubs souhaitent aller vers **une professionnalisation de leurs activités**, de leurs encadrants et du personnel administratif, mais les finances des clubs ne leur permettent pas cela. Aujourd'hui, ils nous indiquent que les contraintes auxquelles ils répondent nécessitent un staff professionnel alors que les clubs sont composés majoritairement de bénévoles.



Au-delà de l'aspect financier, le sport et ses métiers méritent une réelle **reconnaissance et valorisation** afin qu'il commence à être évalué à sa juste valeur d'autant que des formations sont exigées.



Par ailleurs, la relance du sport passera aussi par une autre forme de valorisation qu'est la promotion de ses disciplines. Premièrement, certains souhaiteraient que des **actions de promotions sportives** soient réalisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles avec la collaboration des acteurs de terrain. Deuxièmement, certains voudraient aussi voir **davantage de médiatisation du sport** amateur mettant en valeur une très grande variété de disciplines.

Des initiatives pour réduire les coûts administratifs

Si un refinancement du secteur sportif apparaît comme prioritaire, la **mutualisation** de ce qui peut être mutualisé apparaît également comme une piste importante pour permettre de **réduire l'impact des coûts administratifs** qui plombent les finances des clubs, selon la majorité des témoignages.

Pour cela, certains ont émis l'idée de proposer un service administratif mutualisé spécialisé dans la gestion des clubs, service qui pourrait ensuite être souscrit par les clubs pour se délester d'une partie de la gestion administrative de leur structure.



Autre piste importante de mutualisation, celle des **infrastructures sportives**. Dans un premier temps, des réflexions plus globales devraient être menées sur l'optimisation de l'occupation des infrastructures existantes. Ensuite des ponts pourraient être créés avec d'autres secteurs comme l'enseignement ou la défense pour avoir accès aux infrastructures des écoles ou des casernes militaires.

Enfin, certains souhaiteraient également que soient généralisées des **formations adressées aux cadres sportifs** sur les nouvelles technologies et les moyens de communication afin que cela leur permette de développer leurs revenus, mais également d'être plus efficace et plus rationnel dans la gestion de leurs ASBL

POUR RÉSUMER



Aides directes pour les clubs moins contraignantes (que tous les types de frais soient pris en compte à l'instar des loyers) et plus simple administrativement.



Chèque sport, subsides aux sportifs pour leurs affiliations.



Avantages fiscaux aux investissements faits dans les clubs amateurs pour les sponsors.



Maintien du travail associatif sans taxe (même 10 %).



Professionnalisation du secteur dans un but de valorisation et de reconnaissance de ses métiers.



Promotion du sport via différents canaux (plus grande place de tous les sports dans les médias et journée de promotion en partenariat entre mouvement sportif et pouvoir public avec un soutien fort de ces derniers).



Développement des projets de services administratifs mutualisés auxquels pourraient souscrire les clubs pour réduire leurs coûts.



Accès facilité aux infrastructures sportives dépendant d'autres secteurs comme l'enseignement ou les infrastructures militaires.



Formations proposées aux clubs pour développer leurs revenus (outils de communications).